

**SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Objet : Rapport d'activités 2016**

Le vingt-neuf mars deux mille dix-sept, le comité syndical du « Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique », s'est réuni dans les locaux du Conseil régional des Hauts de France, à Lille, sur convocation en date du vingt-trois mars deux mille dix-sept, sous la présidence de Monsieur Christophe COULON.

**Présents : 13** (Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Jean-Marc GOSSET, Monsieur Daniel LECA, Madame Bénédicte MESSEANE-GROBELNY, Monsieur Luc MONNET, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Claude PRUDHOMME, Monsieur Alexis SALMON, Madame Anne VANPEENE)

**Excusés : 6** (Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Bruno DUVERGÉ, Madame Martine FILLEUL, Monsieur Mickaël HIRAUX, Madame Valérie LETARD, Monsieur Philippe RAPENEAU)

**Pouvoirs : 4** (Monsieur Guillaume DELBAR à Monsieur André FIGOUREUX, Madame Martine FILLEUL à Madame Bénédicte MESSEANE-GROBELNY, Monsieur Mickaël HIRAUX à Monsieur Luc MONNET, Monsieur Philippe RAPENEAU à Monsieur Christophe COULON)

**Absents : 1** (Monsieur Alain DELANNOY)

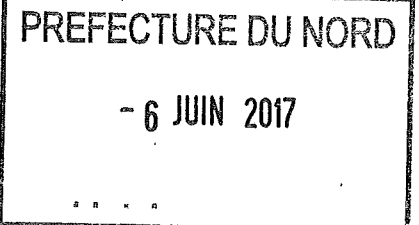
Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité syndical,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le rapport d'activité 2016 du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique,

**Considérant** le caractère facultatif du rapport d'activité mais la nécessité pour les collectivités fondatrices, les financeurs, les partenaires et l'ensemble des interlocuteurs du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique d'être informés sur l'activité du Syndicat au cours de l'année passée,



Après en avoir délibéré,

## DECIDE

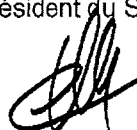
D'adopter le rapport d'activités 2016 du Syndicat mixte Nord-Pas de Calais numérique (en annexe de la présente délibération).

Adopté par :

- Voix pour : 17
- Voix contre : 0
- Abstention : 0
- Nombre d'élus participants au vote : 17

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,



Christophe COULON

Transmis au contrôle de légalité le